الكهف
Le Journal
RAMADAN 1433 AOÛT 2012

بسم الله الرحمن الرحيم

*Les Louanges sont adressées à Allah, exclusivement. Que le salut, et la paix d'Allah soient répandus sur notre Prophète éternellement. Ceci étant, la mère des croyants, Aïcha, qu'Allah lui donne satisfaction, nous a informés, que durant les dix derniers jours du mois de Ramadan, l'Envoyé d'Allah ﷺ, prolongeait ses prières nocturnes, réveillait sa famille [afin qu'elle prie avec lui une partie de la nuit], et redoublait de ferveur [dans les bonnes œuvres] [Al Boukhari & Mouslim]. En effet, il savait que l'une de ces nuits, a une valeur immense, puisqu'elle équivaut à mille mois [97;3]. C'est dire qu'adorer Allah durant quelques heures de cette nuit, équivaut à L'adorer pendant plusieurs années ; et c'est pour cela que l'Envoyé d'Allah ﷺ tenait à la passer en grande partie, ou entièrement éveillé, et occupé aux bonnes œuvres, à la prière, au repentir, à la lecture du Coran et à l'évocation de Dieu. Selon Ibn 'Omar, certains Compagnons du Prophète virent en rêve la nuit de grande valeur dans les sept dernières nuits. Le Messager de Dieu ﷺ leur dit : Je vois que vos rêves se sont tous limités aux sept dernières nuits de Ramadan. Que celui qui cherche à la vivre l'attende dans l'une des sept dernières nuits de Ramadan [Al Boukhari & Mouslim]. Une autre fois il dit ﷺ : Attendez la nuit de grande valeur dans les nuits impaires des dix derniers jours de Ramadan [Al Boukhari], les nuits impaires étant celles qui précèdent les jours impairs. Il nous a donc donné toutes les pistes ﷺ, pour que nous puissions profiter de cette nuit, au sujet de laquelle il a dit : Celui qui a veillé en prière la nuit de la valeur par foi et par unique désir de la récompense Divine, Allah lui pardonne tous ses péchés passés [Al Boukhari & Mouslim]. Nous demandons donc à Allah de nous accorder par Sa grâce de profiter au mieux de cette nuit, d'accepter nos bonnes œuvres et de pardonner nos péchés !*

*Extrait de l'édition de Sept. 2010*

# Le jeûne de Ramadan

**Le jeûne du mois de Ramadan est le quatrième pilier de l'Islam**, qui vient immédiatement après la profession de foi, la prière et la *zakat [Al Boukhari]*. Dieu l'Exalté dit : *O croyants ! Le jeûne vous a été prescrit comme il le fut à ceux qui vous précédèrent, ainsi atteindrez vous la piété [2;183]*. Ce verset révélé à Médine, la deuxième année de l'Hégire, instaure l'obligation, pour les croyants, de s'abstenir, pour Dieu, de manger, de boire et d'avoir des relations conjugales, chaque jour du mois de Ramadan, neuvième mois lunaire, depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil.

**La première condition d'acceptation du jeûne** est d'avoir l'intention de l'accomplir par pure obéissance à Dieu, pour Le satisfaire, dans l'espoir d'obtenir Sa récompense et de se voir purifié de ses péchés. Le jeûne de Ramadan n'est pas valide s'il est accompli par simple imitation. Le croyant doit donc, avant le jeûne obligatoire de Ramadan, formuler, en lui-même ou au sein de ses invocations, son intention de l'observer pour plaire à Dieu et Lui obéir.
Par ailleurs, l'individu doit être sain d'esprit et pubère. La personne démente et les jeunes enfants ne sont pas concernés par cette prescription, même s'il est tout de même recommandé d'y habituer ces derniers. Les femmes doivent cesser de jeûner, durant leurs périodes menstruelles et durant leurs lochies, suite à un accouchement. Elles rattraperont sans tarder les jours manqués dès qu'elles le pourront. Par ailleurs, le malade et le voyageur sont autorisés à reporter à plus tard leurs jours de jeûne. La femme enceinte et celle qui allaite, sont également autorisées à différer leur jeûne ou à verser une compensation si elles craignent pour leur santé ou celle de leur enfant. La personne âgée et la personne souffrant d'une maladie chronique, et qui sont inaptes au jeûne du point de vue médical, ne sont pas astreintes à ce commandement, mais doivent si elles en ont les moyens, compenser chaque jour de jeûne en nourrissant un nécessiteux. Toutes ces règles corroborant le principe coranique suivant : *Dieu veut pour vous la facilité, et ne veut pas la difficulté pour vous [2;185].*
Comme durant le reste de l'année, et plus encore durant le mois de Ramadan, **le croyant se doit de préserver ses organes de ce que Dieu n'aime pas** et de ce qu'Il a prohibé, de peur que cela n'altère son jeûne, que Dieu n'accepte pas son œuvre, et que son effort soit vain. En effet, le Prophète ﷺ dit : *Celui qui ne s'abstient pas de mentir et agit en pur mensonge, Dieu n'a que faire de son renoncement à la nourriture [Al Boukhari]*, puisque, ajoute-t-il, *le jeûne ne consiste pas [seulement] en l'abstinence des aliments mais consiste [surtout] en l'abstinence des propos futiles et obscènes. Si quelqu'un venait à t'injurier ou à te manquer de respect, dis lui donc : Je jeûne ! Je jeûne !,* nous recommande le Prophète ﷺ *[Ibn Khouzayma, Ibn Hibban et Al Hakim]*.

**Le jeûne donne des fruits immédiats dans la vie d'ici-bas**. Al Jazaïri dit : *Le jeûne exerce l'homme à l'endurance, fortifie sa volonté, lui enseigne l'autodiscipline, et lui en facilite la réalisation. Il insuffle en lui la crainte de Dieu et la piété qui est le fondement du jeûne, c'est pour cela que le verset se termine en disant : Ainsi atteindrez vous la piété.* Cet exercice spirituel apprend à maîtriser son corps et ses désirs, à désobéir aux passions, et à se contenter du peu. Il permet de surcroît, de renforcer le lien qui unit entre eux les croyants, leur faisant partager l'épreuve de la faim, la joie de la rupture du jeûne et de la célébration de l'Aïd. L'accomplissement des bonnes œuvres est facilité, durant ce mois, à qui veut faire le bien ;

tandis que la pratique des péchés est rendue plus ardue au jeûneur qui serait tenté de faire le mal. Dans ce sens, Ibn Majah rapporte dans ses Sounan, que le Prophète ﷺ dit : *Quand arrive la première nuit du Ramadan, toutes les portes du Paradis sont ouvertes, et toutes celles de l'Enfer sont fermées, les démons y sont enchaînés et un héraut crie : Ô désireux du bien avance ! Ô désireux du mal cesse ! Et chaque nuit, Dieu sauve un certain nombre de croyants de l'Enfer.*

**Le jeûne sincère donne évidement des fruits dans l'au-delà.** Le Prophète ﷺ dit : *Toutes les bonnes œuvres des fils d'Adam verront la valeur de leurs récompenses se multiplier. La bonne action sera rétribuée de dix à sept cent fois. Dieu dit : Exception faite du jeûne, qui M'appartient, et c'est Moi qui en fixerait la récompense. Il a délaissé ses désirs, sa nourriture, et sa boisson pour Moi. Le jeûneur a deux instants de joie, le premier lorsqu'il rompt son jeûne, et le second lorsqu'il rencontrera son Seigneur. L'haleine du jeûneur est plus agréable pour Dieu que [ne l'est] l'odeur du parfum [pour l'un des nôtres] [Mouslim]. Et Dieu seul sait…*

*Extrait de l'édition de Sept. 2007*

# Fiqh al hadith

عَنْ أَبِي سَعِيدٍ الْخُدْرِيِّ رَضِيَ اللهُ عَنْهُ: أَنَّ رَسُوْلَ اللهِ صلى الله عليه وسلم كَانَ يَعْتَكِفُ فِي الْعَشْرِ الأَوسَطِ مِنْ رَمَضَانَ فاعْتَكَفَ عَاماً حَتَّى إِذا كَانَتْ لَيْلَةُ إِحْدَى وَعِشْرِينَ وَهِيَ اللَّيْلَةُ الَّتِي يَخْرُجُ مِنْ صَبِيْحَتِهَا مِنَ اعْتِكَافِهِ- قَالَ: **مَنِ اعْتَكَفَ معي فَلْيَعْتَكِفْ فِي العَشْرِ الأَوَاخِرِ. فَقَدْ أُرِيْتُ هذه اللَّيْلَةَ ثُمَّ أُنْسِيتُهَا، وَقَدْ رَأَيْتُنِي أَسْجُدُ فِي مَاءٍ وَطِيْنٍ مِنْ صَبِيحَتِهَا فَالْتَمِسُوهَا فِي العَشْرِ الأَوَاخِرِ، والْتَمِسُوهَا فِي كُلِ وِتْرٍ.** قَالَ: فَمَطَرَتِ السَّمَاءُ تلكَ اللَّيْلَةَ، وَكَانَ الْمَسْجِدُ عَلى عَرِيشٍ فَوَكَفَ الْمَسْجِدُ، فَأَبْصَرَتْ عَيْنَايَ رَسُولَ اللهِ صلى الله عليه وسلم وَعَلَى جَبْهَتِهِ أَثَرُ المَاءِ وَالطِّين مِنْ صُبْحِ إِحْدَى وَعِشْرِيْنَ. - البخاري ومسلم

D'après Abi Saïd Al Khoudry, *que Dieu soit satisfait de lui*, le Prophète ﷺ accomplissait sa retraite spirituelle durant la deuxième décade de Ramadan. Une année alors qu'il était en retraite spirituelle, il dit au soir de la vingt-et-unième nuit, celle-là même à l'issue de laquelle il avait l'habitude de quitter sa retraite : **Que celui qui a observé avec moi la retraite spirituelle la poursuive durant les dix dernières nuits. On m'a en effet fait voir cette Nuit puis on me la fit oublier. Je m'y suis vu en rêve, me prosternant dans de l'argile mouillée, au petit matin. Cherchez-la donc durant les dix dernières nuits, et surtout durant les nuits impaires.** Abou Saïd ajoute : il plut durant la soirée ce jour-ci, et le toit de la mosquée était fait d'un treillage de palmes [la pluie l'a donc traversé]. J'ai vu de mes yeux le visage de l'Envoyé de Dieu ﷺ portant les traces de l'argile mouillée au matin de la vingt-et-unième nuit. *[Al Boukhari & Mouslim]*

**Le sens général du hadith :**

Le Prophète ﷺ avait l'habitude d'accomplir la retraite spirituelle ou *i'tikaf* entre le 10ème et le 20ème jour de Ramadan, et de quitter celle-ci au matin du 21ème jour. Une année il vit en songe que la Nuit dite *laylat-alqadr* se trouvait en fait dans les dix dernières nuits de Ramadan, mais ne se souvint pas exactement laquelle. Il décrit alors son rêve à ses compagnons et leur recommanda de prolonger leur retraite et de s'appliquer à rechercher cette nuit durant les dix dernières nuits, et particulièrement pendant les nuits impaires. Il plut pendant la 21ème nuit et comme la mosquée était faite à cette époque de terre et son toit était recouvert de branches de palmiers, la pluie arrosa le sol de la mosquée et l'on vit le Prophète ﷺ au matin du 21ème jour le visage portant les traces de la terre boueuse dans laquelle il s'était prosterné ; confirmant ainsi sa vision !

**Ce que l'on retient du hadith :**

1- Le Prophète ﷺ observait constamment une retraite spirituelle pendant le Ramadan, recherchant au travers de celle-ci la Nuit du Destin.

2 - Ce hadith semble indiquer que la Nuit du Destin a lieu durant la 21ème nuit de Ramadan. Cependant, la parole de l'Envoyé de Dieu ﷺ nous prouve que nous devons la rechercher tout au long des dix dernières nuits, en accentuant l'effort sur les nuits impaires.

3 - Le rêve véridique vu par la personne pieuse et droite, provient de Dieu et est une réalité. Quand il est vu par les prophètes, il s'agit alors d'une révélation.

4 - La mosquée du Prophète ﷺ n'était pas un grand monument, mais plutôt une modeste bâtisse construite avec les moyens de l'époque. C'est la piété et la dévotion, les évocations de Dieu et les prières des gens qui l'ont peuplée, qui ont fait sa grandeur.

**En marge du hadith :**

1- La retraite spirituelle ne peut se faire qu'au sein de la grande mosquée de la ville ou du quartier, et en état de jeûne. La Sounnah consiste à l'observer durant les 10 dernières nuits de Ramadan.

2 - Nous devons nous appliquer dans la recherche de *laylat-alqadr* en ne négligeant pas de veiller les 10 dernières nuits, surtout les impaires, y compris les 21ème et 29ème que beaucoup de gens négligent.

3 - Il n'est pas de la Sounnah de construire les mosquées en terre ; mais à chaque époque ses moyens et techniques, pour construire les bâtiments les plus solides possibles. *Et Allah sait mieux !*

*من تيسير العلام شرح عمدة الأحكام*

# La Prière

**Deuxième pilier de l'Islam**, elle est la conséquence directe d'une attestation de foi sincère. Elle est la colonne vertébrale de la religion *[Al Tirmidhi, Sahih]*. Si le siège de la foi est bien le cœur, son attestation par la langue est nécessaire mais non suffisante : seules les œuvres confirmeront au Jour du Jugement que la foi de l'individu était bien sincère. La première des œuvres sur laquelle l'homme sera interrogé sera la prière. Soit elle est acceptée et l'on peut espérer que les autres bonnes œuvres le seront aussi, soit elle est rejetée et l'on craint que toute l'œuvre soit rejetée avec *[Al Tirmidhi, hassan]*.

**Elle est une institution éternelle et universelle**. Tous les prophètes l'ont ordonnée à leurs adeptes et toutes les créatures, hormis ceux qui s'y refusent d'entre les humains et les génies, la pratiquent, chacune à sa manière : *N'as-tu pas vu que c'est devant Dieu que se prosternent tous ceux qui sont dans les cieux et tous ceux qui sont sur la terre, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux, ainsi que beaucoup de gens ? [22;18]*. Dieu le Très Haut nous a montré la grande valeur de la prière en la prescrivant lors de l'Ascension Nocturne. En effet, Il fit voyager Son serviteur, Mohammad ﷺ de la Mecque jusqu'à Jérusalem, puis de la Terre jusqu'au firmament à travers les sept cieux, pour prescrire aux musulmans les cinq prières quotidiennes ! *[Al Boukhari]*

**L'humilité est le cœur de la prière.** Dieu dit : *Soyez assidus aux prières et persévérez dans la prière médiane [celle de l'après-midi] et faites vous humbles devant Dieu [2;238]*. La prière était pour notre Prophète ﷺ une retraite spirituelle, un moment où il se libérait des préoccupations mondaines pour se souvenir de Dieu et de l'au-delà. Or pour certains d'entre nous, la prière aujourd'hui est vécue comme un fardeau que peu acceptent de porter et dont beaucoup se « débarrassent » dès qu'ils en trouvent un moment. Dieu parle de ce phénomène et de son origine : *Certes la prière est une obligation lourde, sauf pour les humbles qui sont convaincus qu'ils rencontreront Dieu et retourneront seuls à Lui [2;45-46]*.

Peut-être qu'en méditant plus sur ce grand Jour où notre sort sera scellé pour l'éternité, en méditant plus sur les bienfaits de Dieu, sur Sa grandeur et sur Ses signes, peut-être arriverons-nous à acquérir cette humilité sans laquelle notre prière n'a que peu de valeur auprès de Lui.

**Les cinq prières encadrent la journée du musulman**. Elles l'obligent à venir cinq fois par jour se présenter devant Dieu, laissant de côté les soucis quotidiens pour se souvenir du Jour proche où il comparaîtra seul devant le Créateur des Cieux et de la Terre. Ainsi, *la Prière préserve* [celui qui la pratique] *de la turpitude et du blâmable [29;45]. La Prière est, pour les croyants, une prescription dans des moments déterminés [4;103]*. L'objectif est d'accomplir chaque prière dans un intervalle de temps plus ou moins long. La prière du matin [*Sobh*] doit être accomplie avant le lever du soleil, celle du midi [*dhor*] avant le milieu de l'*après-midi*, celle de l'*après-midi* [*'asr*] avant que le soleil ne se couche, celle du coucher du soleil [*maghreb*] pendant le crépuscule et celle de la nuit [*'icha*] pendant la première moitié ou le premier tiers de la nuit. C'est au croyant d'aménager sa journée en fonction des heures de prières et non l'inverse ! Mieux vaut s'empresser de répondre à l'Appel du Très Haut dès que l'heure de la prière arrive, la récompense étant alors plus grande et cela étant l'habitude du Prophète ﷺ.

**Certaines connaissances de base sont requises afin de pouvoir célébrer correctement la prière**, conformément à la pratique de l'Envoyé de Dieu ﷺ. Les musulmans et les musulmanes doivent en connaître les conditions, les fondements, ce qui l'annule et comment la réparer en cas d'oubli. Ils doivent chercher à imiter la prière du Prophète ﷺ selon leur capacité, en se souvenant que des divergences existent au niveau de points secondaires, selon qu'un compagnon a pu voir ce qui a échappé à un autre. Il faut faire attention à ne pas tomber dans le piège qui consiste à être obnubilé par l'apparence extérieure de la prière, même si elle est importante, au point de négliger l'essentiel qui est d'orienter son cœur vers Dieu.

*Et Dieu seul sait…*

*Extrait de l'édition de Jan. 2007*

*Extrait de Es-tu aimé par Allah ? de l'Imam Ibn Al Qayyim Al-Jawziyya dans l'édition de Sept. 2009*

## Ramadan : Mois de lecture et de méditation du Coran

*'Nous l'avons certes, fait descendre pendant la nuit d'Al-qadr' [97;1]*. En effet, Allah nous fit don du noble Coran durant l'une des nuits de ce mois sacré.

Cependant ce don ne s'accomplit que si celui qui récite le coran ne le fait que pour plaire à Allah - *al-ikhlâs*. L'Imam Al Nawawi, *qu'Allah lui fasse miséricorde*, a dit que la sincérité est la première qualité dont doit se parer celui qui récite le Coran. En récitant le Coran, il doit prendre conscience au fond de son âme qu'il s'entretient avec Allah le Très-Haut.

Pense, cher frère, qu'Allah t'a donné l'autorisation de t'entretenir intimement avec Lui, te confiant ainsi le secret de Son amour, car le Coran guide vers Son amour. Puisque le Coran est la voie qui mène vers Allah et ce qu'Il aime, il n'y a pas de doute que le fait d'aimer le Coran permet au cœur et à l'esprit d'accéder à Allah et à ce qu'Il aime. Grâce à lui on apprend les noms et les attributs d'Allah, ce dont il convient de Le qualifier, de même ce qu'Il a institué, comme les lois détaillées dont le fait de s'y conformer attire Son amour et Sa satisfaction !

Ainsi, un des compagnons du Prophète ﷺ s'est attiré l'amour d'Allah grâce à une sourate qu'il aimait et qu'il récitait en en méditant le sens, à savoir la sourate *'La consécration (al-Ikhlâs;112)'*, comme le prouve le hadith suivant : 'Aïcha rapporte que l'envoyé d'Allah ﷺ envoya un homme à la tête d'une expédition militaire. Il dirigeait la prière de ses compagnons et il terminait toujours sa récitation par la sourate qui commence par *'Il est Allah, Il est Un'*. Lorsque les hommes revinrent à Médine, ils signalèrent ce fait à l'envoyé d'Allah ﷺ qui leur dit : *Demandez lui pour quelle raison il faisait cela ?* ce qu'ils firent, et l'homme de répondre : *Dans cette sourate, il y a la description du Tout-Miséricordieux et j'aime la réciter.* L'Envoyé d'Allah ﷺ déclara alors : *Faites lui savoir qu'Allah l'aime ! [Al Boukhari & Mouslim]*.

# Le Coran et nous



Ce n'est ni pour décorer nos murs ni pour prendre la poussière dans nos bibliothèques qu'Allah le Maître des Mondes a fait descendre le Saint Coran mais c'est '*Un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les doués d'intelligence réfléchissent !' [38;29]*, '*Ceci est certes, une parole décisive, et non point une plaisanterie frivole !' [86;13-14]* et '*Par ceci* (le Coran)*, Allah guide aux chemins du salut ceux qui cherchent Son agrément. Et Il les fait sortir des ténèbres à la lumière par Sa grâce. Et Il les guide vers un chemin droit' [5;16]*.

Celui qui a le mieux incarné le Coran et l'a le mieux mis en pratique est notre Prophète ﷺ. Il était un Coran vivant selon son épouse Aïcha *[Mouslim]* : le Livre d'Allah inspirait son caractère, ses actes et ses paroles. Et Allah nous dit : *vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle* [à suivre]*, pour quiconque espère en Allah et au Jour Dernier et évoque Allah fréquemment [33;21]*. À l'instar des compagnons qui furent *la meilleure communauté suscitée parmi les hommes*, nous devons chercher à incarner au mieux le Coran, pour devenir nous aussi, avec l'aide d'Allah, des '*corans vivants*', et c'est Allah qui accorde la réussite.

Il faut que chacun donne au Coran la place qu'il mérite dans sa vie. Celui qui aime et honore la Parole d'Allah espère être aimé et honoré par Lui, mais qu'espère celui qui méprise et délaisse son Livre ? N'oublions pas que ce Coran sera appelé à témoigner à notre sujet le Jour du Jugement, comme l'affirme un hadith rapporté par Mouslim dans son *Sahih*, à nous de faire en sorte que son témoignage soit en notre faveur et non à notre détriment.

## Comment parvenir à une bonne compréhension ?

D'abord, il faut essayer d'ouvrir le Coran chaque jour. L'Imam Al Ghazali considérait comme obligatoire pour quiconque possédait un exemplaire du Coran chez lui d'en lire au moins quelques pages tous les jours.
Ensuite, il faut invoquer Allah avant d'entamer la lecture : *Lorsque tu lis le Coran, demande la protection de Dieu contre le diable banni [16;98]*.
Il faut aussi se concentrer et faire le silence autour de soi et en soi : *Et quand on récite le Coran, prêtez-lui l'oreille attentivement et observez le silence, afin que vous obteniez la miséricorde [7;204]*.
Il faut de plus en '*tourner les pages avec une main intelligente*', selon l'expression d'Ibn Al Jawzi. Le lecteur cherche à pénétrer le sens des versets, à comprendre les directives Divines pour les appliquer au mieux. Il cherche ce qu'Allah aime pour s'y conformer et ce qu'Allah déteste pour s'en éloigner. La lecture répétée d'un seul verset accompagnée de méditation est préférable, pour Al Ghazali, à la lecture entière du Livre sans compréhension.
Il faut enfin faire l'effort d'apprendre et de perfectionner la langue arabe et ses règles de grammaire et de prononciation, car Allah dit : *Nous l'avons fait descendre, un Coran en arabe, afin que vous raisonniez [12;2]*. Ibn Taymiyya jugeait obligatoire d'apprendre la langue arabe pour tout musulman capable, il en recommandait même la pratique quotidienne avec ses proches. Le non arabophone ne doit cependant pas abandonner la lecture d'une bonne traduction en attendant de parvenir à une connaissance suffisante de l'arabe pour comprendre le Coran.

## Comment interpréter correctement le Coran ?

L'essentiel du Coran est clair et compréhensible par tous (*moubine*), mais il contient également des versets équivoques : *C'est Lui [Allah] qui a fait descendre sur toi le Livre : il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à des interprétations diverses. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclinaison vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque, cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent : 'Nous y croyons, tout est de la part de notre Seigneur !' Mais, seuls les doués d'intelligence s'en rappellent [3;7]*.
Ainsi, le musulman se garde d'interpréter les versets équivoques qu'il rapproche plutôt des versets explicites. Abou Bakr le véridique disait : *Quel ciel me protègera et quelle terre me portera si j'interprète les versets du Livre sans m'appuyer sur un savoir solide !*
Pour bien comprendre le sens des versets et leurs champs d'application, il faut chercher le contexte dans lequel ils ont été révélés, comment le Prophète ﷺ les a expliqués ou les a appliqués. Après nous devons nous référer à l'explication de ses compagnons *(al sahaba)* puis à celle de leurs élèves (*al tabi'oun*).

## Les signes d'une bonne compréhension.

Le Coran est la Parole d'Allah pour des êtres vivants : *Ceci n'est qu'un rappel et un Coran explicite, pour qu'il avertisse celui qui est vivant (…) [36;69-70]*. Une bonne lecture touche le cœur de celui qui le récite : *Les peaux de ceux qui redoutent leur Seigneur frissonnent, puis leurs peaux et leurs cœurs s'apaisent à l'évocation d'Allah [39;23]*. Comment les cœurs peuvent-ils ne pas s'effondrer à l'écoute des Paroles Divines alors qu'Allah affirme : *si Nous avions fait descendre ce Coran sur une montagne, tu l'aurais vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah [59;21]* ?!
La lecture vivante pousse à invoquer beaucoup Allah. Tel était l'exemple de notre Prophète ﷺ qui implorait la protection d'Allah chaque fois qu'il récitait des versets relatifs à son châtiment et Lui demandait de Sa grâce à la lecture des versets relatifs à Sa bonté et à Sa récompense.
La bonne compréhension oriente la manière de penser et de voir le monde, elle influe sur le caractère et les relations sociales car le Coran a été révélé pour encadrer tous les aspects de la vie humaine et pas seulement l'aspect cultuel, comme certains auraient voulu le faire croire : *Croyez-vous donc en une partie du Livre et rejetez-vous le reste ? [2;85]*.

Le Coran est un appel du Créateur à Ses créatures, il implique donc une réponse de notre part : *Répondez à l'appel de votre Seigneur avant que ne vienne un jour dont Allah ne reportera jamais le terme. Ce jour-là, nul refuge pour vous et vous ne pourrez point nier [42;47]*, Allah dit : *Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés [2;186]*.

Tâchons donc de ne pas être '*comme l'âne qui porte des livres*' sans pouvoir tirer profit de leur contenu, en prétendant être le peuple du Coran alors que nos œuvres, notre éthique ou nos croyances, le contredisent au quotidien. Allah dit à propos de ceux qui agissent ainsi : *Quel mauvais exemple que celui de ceux qui traitent de mensonges les versets d'Allah et Allah ne guide pas les gens injustes [62;5]…*

*Extrait du journal, 2005.*